



Ecole d'infirmier(e)s anesthésistes

Programme de formation 2015

- ▶ préparation au concours d'entrée à l'école d'IADE
- ▶ diplôme universitaire « perfectionnement des infirmier(e)s de SSPI »
- ▶ diplôme universitaire « l'IDE et l'IADE au SMUR et en SAUV »
- ▶ perfectionnement des aides-soignant(e)s de SSPI de réanimation, de soins intensifs et continus

Hôpital Le Cluzeau
Directeur : Dominique Auguste



PERFECTIONNEMENT DES COMPETENCES INFIRMIERES ET PREPARATION AU CONCOURS D'ENTREE A L'ECOLE D'INFIRMIER(E)S ANESTHESISTES

Durée : 70 heures

Dates : 1^{er} Module : du 12 au 16 janvier 2015
2^{ème} Module : du 2 au 6 février 2015

Lieux : Hôpital Le Cluzeau

Public : infirmier(e)s, infirmier(e)s spécialisé(e)s.

Objectifs : ☞ actualiser les connaissances théoriques nécessaires à la pratique infirmière
☞ aider à la préparation du concours d'entrée à l'école d'infirmier(e)s anesthésistes

Coût : 1 200 euros (frais pouvant être revus)

Programme : ci-joint

Intervenants :
⇒ médecins spécialistes et chirurgiens
⇒ infirmier(e)s et cadres infirmiers
⇒ infirmier(e)s anesthésistes
⇒ sages-femmes
⇒ pharmaciens
⇒ avocats
⇒ attachés d'administration

INSCRIPTIONS

Les inscriptions doivent être envoyées à l'adresse suivante :

Ecole d'infirmier(e)s anesthésistes
Hôpital le Cluzeau
23, avenue Dominique Larrey
87042 LIMOGES

☎ : 05.55.05.60.97

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS 15 Décembre 2014

PROGRAMME

I - MODULE HYGIENE

- ⇒ organisation de la lutte contre les infections nosocomiales
- ⇒ hygiène des mains
- ⇒ asepsie antiseptie au cours des soins suivants : pose de cathéter périphérique, préparation des injections et perfusions, aspiration endo trachéale, sondage vésical
- ⇒ préparation de l'opéré
- ⇒ hygiène du personnel, problèmes d'isolement
- ⇒ les accidents d'exposition au sang
- ⇒ la gestion des déchets et du linge
- ⇒ pré-désinfection, désinfection, stérilisation

II - MODULE LEGISLATION

- ⇒ législation hospitalière
- ⇒ législation relative à l'exercice de la profession d'infirmier
- ⇒ droits et obligations des professionnels
- ⇒ droits et obligations des usagers

III - MODULE RESPONSABILITE

- ⇒ notions juridiques en matière de responsabilité civile et pénale
- ⇒ le point sur la responsabilité infirmière

IV - MODULE PHARMACOLOGIE

- ⇒ législation pharmaceutique des stupéfiants
- ⇒ notions de pharmacocinétique et pharmacodynamie
- ⇒ présentation des médicaments, voies d'administration et rôle infirmier
- ⇒ classification des médicaments utilisés contre la douleur
- ⇒ les solutés d'expansion volémique utilisés en urgence hors et avec prescription médicale

V - MODULE TRANSFUSIONNEL

- ⇒ bonnes pratiques transfusionnelles
- ⇒ suivi transfusionnel
- ⇒ accidents transfusionnels

VI - MODULE PHYSIOPATHOLOGIE

1) système respiratoire :

- ⇒ mécanique ventilatoire
- ⇒ échanges gazeux
- ⇒ états hypoxiques et hypercapniques

2) système cardio circulatoire :

- ⇒ cycle cardiaque
- ⇒ débit cardiaque
- ⇒ pression artérielle
- ⇒ électrophysiologie
- ⇒ états de choc : différents états de choc, signes cliniques d'appel et conduite à tenir

3) système rénal

- ⇒ fonction rein
- ⇒ explorations en néphrologie
- ⇒ équilibre acido-basique et les états d'acidose
- ⇒ secteurs hydriques

4) système nerveux central et périphérique

- ⇒ organisation générale : rappel anatomique
- ⇒ influx nerveux - système sympathique et para sympathique
- ⇒ voies de la douleur

5) système locomoteur :

- ⇒ squelette et ses rapports anatomiques

6) système endocrinien

- ⇒ différents axes endocriniens
- ⇒ hormones hyper et hypoglycémiantes
- ⇒ insuffisance surrénale aiguë

7) système digestif

- ⇒ tube digestif et ses glandes annexes
- ⇒ occlusion, hémorragie digestive, péritonite

8) physiopathologie de la grossesse et de la naissance

- ⇒ fécondation – nidation
- ⇒ développement embryonnaire
- ⇒ grossesse
- ⇒ accouchement et les suites
- ⇒ prise en charge du nouveau-né

VII - MODULE ANESTHESIE

- ⇒ présentation des études ouvrant au diplôme d'Etat d'infirmier anesthésiste
- ⇒ prise en charge et évaluation de la douleur

VIII - MODULE PREPARATION A L'ECRIT ET A L'ORAL

- ⇒ méthodologie pour question rédigée
- ⇒ facteurs influençant la communication
- ⇒ techniques de base
- ⇒ exercices pratiques d'application

VIX - MODULE ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

- ⇒ à partir d'une situation réelle relative à l'exercice de la profession d'infirmier et de l'expérience professionnelle



Numéro ODPC CHU de Limoges : 1769

FICHE D'INSCRIPTION

Mr – Mme – Melle NOM : PRENOM :

ADRESSE :

Code Postal / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ Commune :

EMPLOYEUR :

Service :

PRISE EN CHARGE PAR LE PARTICIPANT

Je soussigné, _____, m'engage à régler les frais d'inscription à la formation «**Perfectionnement des compétences infirmières et préparation au concours d'entrée à l'école d'infirmier(e)s anesthésistes**», soit **1 200 €** dès réception de la facture.

Fait à _____ Le _____

Signature

PRISE EN CHARGE PAR L'EMPLOYEUR OU L'ORGANISME

Je soussigné,
Atteste que l'entreprise ou l'établissement ci-dessous désigné :

Prend en charge le financement de l'action «**Perfectionnement des compétences infirmières et préparation au concours d'entrée à l'école d'infirmier(e)s anesthésistes**», soit **1 200 €**.

Fait à _____ Le _____

Signature et cachet de l'établissement

Diplôme Universitaire Perfectionnement des Infirmier(e) de Salle de Surveillance Post-Interventionnelle (SSPI)

Responsables:

- Pr Nathalie NATHAN-DENIZOT, service Anesthésie Réanimation, CHU Dupuytren Limoges et Faculté de médecine, 2 avenue Martin Luther King 87042 Limoges.
Téléphone : 05 55 05 67 91 mail : nathan@unilim.fr

- Mr Dominique AUGUSTE, Directeur de l'école d'Infirmier(e)s Anesthésistes, Hôpital Le Cluzeau, 87042 Limoges Cedex. Téléphone:05 55 05 67 44 mail : dominique.auguste@chu-limoges.fr

Présentation générale de la formation :

Selon son secteur d'activité, l'infirmier(e) est impliqué(e) dans la prise en charge des patients très différents. Si aucune formation spécialisée supplémentaire n'est requise en théorie, certains secteurs d'activités nécessitent une formation complémentaire. L'objectif de cette formation universitaire est de proposer à des infirmiers(es) diplômés(es) d'Etat soit d'acquérir, soit de perfectionner des connaissances à la fois théoriques et pratiques nécessaires à la prise en charge de l'opéré en postopératoire immédiat. Le diplôme est organisé sous forme de cours théoriques et pratiques auxquels est associé un stage pratique de 10 demi-journées, de façon à appréhender le fonctionnement d'une SSPI adulte et pédiatrique.

Objectifs

- Connaître les aspects légaux de la pratique infirmière en SSPI, les principes de vérifications réglementaires du matériel et de l'ouverture de la SSPI
- Connaître les modifications induites par les différents types d'anesthésie de façon à comprendre les éléments de surveillance à mettre en œuvre sur le plan infirmier.
- Connaître les différentes situations à risque pour le patient et leurs facteurs favorisants pour les anticiper
- Connaître les principes de l'évaluation de la décurarisation et savoir la mettre en œuvre
- Connaître les critères d'extubation et savoir la réaliser
- Connaître les risques d'une douleur postopératoire non traitée, savoir l'évaluer (adulte, enfant, patient non communicant) et mettre en œuvre des actions appropriées
- Acquérir des notions théoriques sur la ventilation assistée
- Connaître les différents éléments du diagnostic infirmier de certaines situations critiques en SSPI, connaître et savoir mettre en œuvre les actions appropriées.
- Savoir mettre en place des indicateurs qualité et des démarches infirmières d'évaluation des pratiques professionnelles en SSPI
- Apprendre à gérer une situation de crise

Programme

- ⇒ La réglementation, l'équipement et l'ouverture d'une SSPI,
- ⇒ Introduction à l'anesthésie :
 - ✓ Les différentes étapes de l'anesthésie
 - ✓ Les différents types d'anesthésie
 - ✓ Le dossier d'anesthésie : notions de traçabilité
- ⇒ La pharmacologie, le mode d'action, la surveillance clinique et para clinique :
 - ✓ Des agents anesthésiques intraveineux et des agents volatils
 - ✓ Des morphiniques et autres analgésiques
 - ✓ Des agents myorelaxants
 - ✓ Des antagonistes (myorelaxant, benzodiazépine, morphinique)
 - ✓ Des solutés de remplissage
- ⇒ La prise en charge de la douleur postopératoire :
 - ✓ Les voies de la douleur
 - ✓ La mise en place du traitement médicamenteux et la surveillance (*utilisation de la PCA – PCEA...*)
 - ✓ Les analgésies loco régionales
 - ✓ L'évaluation de la douleur et le suivi
 - ✓ La spécificité pédiatrique
- ⇒ Accueil du patient, installation, éléments de surveillance, critères de profondeur d'anesthésie et critères de sortie d'une salle de surveillance post interventionnelle
- ⇒ Notions théoriques sur la ventilation assistée et surveillance d'un patient sous respirateur
- ⇒ Les critères d'extubation
- ⇒ Les complications de l'anesthésie survenant en phase de réveil, particularités de l'anesthésie en urgence et de l'enfant
- ⇒ Les surveillances spécifiques aux différentes chirurgies
- ⇒ Les anesthésies locorégionales et leurs complications
- ⇒ La thermorégulation et les moyens de lutte contre l'hypothermie
- ⇒ Les différentes stratégies transfusionnelles per-opératoires et surveillance
- ⇒ Les détresses circulatoires aiguës
- ⇒ Les gestes de première urgence : liberté des voies aériennes, ventilation manuelle au masque et massage cardiaque externe
- ⇒ Le défibrillateur : réglementation, vérification et précaution d'utilisation
- ⇒ Entraînement à la réanimation cardio – respiratoire à partir de situations
- ⇒ Mise en situations pratiques sur mannequins de simulation
- ⇒ La démarche qualité
 - ✓ Les principes conceptuels et réglementaires
 - ✓ L'HAS – La certification – La gestion des risques
- ⇒ Les vigilances : matériovigilance – hématovigilance – pharmacovigilance – identitovigilance
- ⇒ Les règles d'hygiène communes en anesthésie et en SSPI : techniques de lavages et désinfection des mains – décontamination du matériel selon le risque de contamination – précautions liées à la pratique de l'anesthésie réanimation – précautions à prendre en SSPI – règles d'hygiène et spécificités de la prise en charge du patient contaminant

Modalités du contrôle des connaissances et de validation du diplôme

1- L'assiduité aux enseignements et au stage :

- ⇒ Le candidat justifie d'une présence d'au moins 80% à l'ensemble des enseignements théoriques et pratiques. Ceci lui permet d'obtenir **10 points**. Aucun point n'est attribué si la présence est inférieure à 80%. Une présence inférieure ou égale à 50% est éliminatoire.

- ⇒ Le candidat justifie d'une présence de 10 demi-journées en stage en SSPI. Ceci lui permet d'obtenir **10 points**. Une présence inférieure à 8 demi-journées est éliminatoire. Pour raison médicale justifiée, un report de stage peut être négocié.

2-Le contrôle continu, noté sur 20 points :

- ⇒ Une épreuve écrite d'une durée d'une heure sanctionne les connaissances de la 1ère semaine d'enseignements. Les modalités d'évaluation seront sous forme de QCM et de QROC et ou de cas clinique.
- ⇒ Ce contrôle continu sera réalisé le 1er jour de la 2ème semaine de la session du mois suivant.

3 - La réalisation d'un travail écrit, noté sur 20 points :

- ⇒ Celui-ci est à remettre au plus tard le 30 Juin 2015

- ⇒ A partir d'un cas clinique, le candidat devra être en mesure de développer une démarche clinique infirmière faisant apparaître les acquisitions faites au cours de la formation.

- ⇒ Le document réalisé qui comporte entre 6 et 8 pages maximum, dactylographiées, hors annexes éventuelles est évalué par un binôme médecin anesthésiste réanimateur / cadre de santé infirmier anesthésiste, ayant participé à l'enseignement du diplôme universitaire.
Il est noté sur **20 points**.
Toute note inférieure ou égale à 7 /20 est éliminatoire.

Pour obtenir le diplôme universitaire, une note supérieure ou égale à 30/60 est exigée

Public : Infirmier(e)s diplômé(e)s d'Etat exerçant ou ayant un projet d'exercice en salle de surveillance post Interventionnelle

Organisation : - 8 jours de 7 heures soit **56 Heures** d'enseignement théorique et pratique
- Stage pratique : **10 demi-journées** en SSPI en alternance secteur adulte (CHU Dupuytren) et secteur enfant-femme enceinte (Hopital Mère-Enfant) et/ ou en SSPI de l'établissement de provenance du candidat.

Intervenants : Médecins anesthésistes
Infirmier(e)s Anesthésistes
Cadres de Santé Infirmier(e)s Anesthésistes

Période : Du 19 au 23 janvier 2015 et du 9 mars au 11 mars 2015 pour l'enseignement théorique.
Les dates de stage peuvent être négociées

Lieu : Ecole Infirmier(e)s Anesthésistes / Faculté de médecine en fonction des disponibilités

Coût : 840 euros de frais de formation auxquels s'ajoutent les droits d'inscription universitaires

Cette formation peut être prise en charge au titre de la formation professionnelle continue.

Date limite d'inscription : 05 Janvier 2015

Nombre de places disponibles : 14 places

Les inscriptions sont enregistrées en fonction de leur arrivée. Les inscriptions doivent parvenir à l'Ecole d'IADE à l'adresse indiquée ci après :

Ecole d'infirmier(e)s anesthésistes
Hôpital le Cluzeau
23, avenue Dominique Larrey
87042 LIMOGES CEDEX
☎ : **05.55.05.60.97**



CHU Limoges
Ecole IADE



Numéro ODPD CHU de Limoges : 1769

FICHE D'INSCRIPTION

Mr – Mme – Melle NOM : PRENOM :

ADRESSE :

Code Postal /_/_/_/_/_/_/ Commune :

EMPLOYEUR :

Service :

PRISE EN CHARGE PAR LE PARTICIPANT

Je soussigné, _____, m'engage à régler les frais d'inscription au Diplôme Universitaire «**Perfectionnement des Infirmier(e) en Salle de Surveillance Post-Interventionnelle**», soit 840 € dès réception de la facture.

Fait à _____ Le _____

Signature

PRISE EN CHARGE PAR L'EMPLOYEUR OU L'ORGANISME

Je soussigné,
Atteste que l'entreprise ou l'établissement ci-dessous désigné :

Prend en charge le financement du Diplôme Universitaire «**Perfectionnement des Infirmier(e) en Salle de Surveillance Post-Interventionnelle**», soit 840 €

Fait à _____ Le _____

Signature et cachet de l'établissement

ACQUITTEMENT DES DROITS D'INSCRIPTION UNIVERSITAIRES

Ceux-ci s'ajoutent aux 840 €

L'inscription sera définitive lorsque les droits d'inscription universitaire seront acquittés.

Diplôme Universitaire L'IDE - l'IADE au SMUR et en SAUV

Responsables:

- Pr Nathalie NATHAN-DENIZOT, service Anesthésie Réanimation, CHU Dupuytren Limoges et Faculté de médecine, 2 avenue Martin Luther King 87042 Limoges.

Téléphone : 05 55 05 67 91 mail : nathan@unilim.fr

- Mr Dominique AUGUSTE, Directeur de l'école d'Infirmier(e)s Anesthésistes, Hôpital Le Cluzeau, 87042 Limoges Cedex. Téléphone:05 55 05 67 44 mail : dominique.auguste@chu-limoges.fr

Présentation générale de la formation :

Cette formation s'adresse à des infirmiers ou des infirmiers anesthésistes en poste dans des services d'urgences et/ou de SMUR ou en projet d'affectation dans ces structures.

Dans un contexte actuel de forte mobilité des personnels, il est important de proposer une offre de formation accompagnant les projets institutionnels comme les projets individuels.

Le DU proposé se veut être un véritable outil au service de l'adaptation à l'emploi, avec un réinvestissement immédiat des acquisitions.

L'IDE affecté dans ces services spécialisés trouvera des éléments de compréhension des situations et des prises en charge qui en découlent.

L'IADE, éloigné de ces secteurs spécifiques après par exemple une période d'exercice centrée sur le bloc opératoire aura l'opportunité de mobiliser ses connaissances antérieures afin d'utiliser au mieux son expertise dans un champ professionnel différent.

Au terme de la formation, l'IDE - l'IADE doit être capable de participer en équipe aux diverses prises en charge des patients ou victimes adultes et enfants, selon leurs pathologies, en pré hospitalier et en salle d'accueil des urgences vitales.

La formation vise ainsi à améliorer la qualité et la sécurité des soins infirmiers au cours de la prise en charge des détresses vitales.

Le diplôme est organisé sous forme de cours théoriques et pratiques auxquels est associé un stage pratique de 10 demi-journées.

Objectifs

- Connaître la réglementation et le fonctionnement d'un SAMU/SMUR/SAUV
- Actualiser les connaissances théoriques des pathologies traitées en situations d'urgence
- Approfondir ou acquérir des connaissances théoriques pour reconnaître des situations d'urgence et savoir identifier leurs retentissements immédiats et leurs évolutions
- Définir les problèmes spécifiques de la prise en charge pré hospitalière
- Identifier les problèmes et les pratiques en SAUV
- Décrire la prise en charge pour une orientation rapide et efficace des patients

Programme

⇒ **Module A : bases physiologiques et thérapeutiques en lien avec les différentes prises en charge rencontrées : 4 jours**

⇒ **Principales situations de détresse**

- ⇒ Cardio circulatoires
- ⇒ Neurologiques
- ⇒ Respiratoires
- ⇒ Métaboliques
- ⇒ Pathologies circonstanciées
- ⇒ Traumatologie
- ⇒ Chocs: hypovolémique - hémorragique - allergique - septique
- ⇒ Intoxications médicamenteuses
- ⇒ Psychiatriques

⇒ **Obstétrique**

- ⇒ Accouchement en extra hospitalier
- ⇒ Urgences gynéco obstétricales en SMUR

⇒ **Pédiatrie**

- ⇒ Détresses vitales néonatales
- ⇒ Pathologies pédiatriques d'urgence

⇒ **Etat de mort encéphalique / PMO**

⇒ **Evaluation et traitement de la douleur en pré hospitalier**

⇒ **Médicaments utilisés dans le cadre de l'urgence**

- ⇒ Catécholamines
- ⇒ Solutés de remplissage
- ⇒ Anesthésie en urgence – sédation

⇒ **Aspect médico-légal de l'urgence**

⇒ **Différents plans de secours : apport général**

⇒ **Module B : connaissances spécifiques en pré hospitalier : 2 jours**

⇒ **Réglementation et organisation des différentes structures pré hospitalières**

- ⇒ Réglementation et fonctionnement d'un SAMU / SMUR
- ⇒ Responsabilité et rôle de l'IDE/IADE en SMUR

⇒ **Prise en charge spécifique et rôle de l'IDE/ IADE concernant les principales situations de détresse traitées en Module A**

⇒ **Limitation de soins en SMUR – fin de vie**

⇒ **Plan de secours spécifique : ORSEC nombreuses victimes : gestion en équipes de victimes multiples et place et rôles des IDE - IADE**

- ⇒ **Médecine de catastrophe – NRBC**
- ⇒ **Présentation et utilisation de matériel**
 - ⇒ Sacs d'intervention adulte - enfant - accouchement...
 - ⇒ Forbatec
 - ⇒ Sac d'accouchement
 - ⇒ Incubateur de transport
 - ⇒ Cathéter intra osseux
 - ⇒ Planche à masser

⇒ **Module C : connaissances spécifiques en SAUV : 2 jours**

- ⇒ **Réglementation et organisation des différentes structures des SAUV**
 - ⇒ Réglementation et fonctionnement d'une SAUV
 - ⇒ Responsabilité et rôle de l'IDE/IADE en SAUV
- ⇒ **Prise en charge spécifique et rôle de l'IDE/ IADE concernant les principales situations de détresse traitées en Module A**
- ⇒ **Hypothermie contrôlée**
- ⇒ **Plan de secours spécifique : plan blanc**
- ⇒ **Présentation et utilisation de matériel**
 - ⇒ Chariot d'urgence adulte et enfant
 - ⇒ Coolgard
 - ⇒ Pompe à sang

⇒ **Module D : Ateliers : 2 jours**

- ⇒ **Vigilances :**
 - ⇒ Gestion des risques
 - ⇒ Pratique : déclaration d'évènements indésirables
- ⇒ **Respirateurs :**
 - ⇒ Différents modes de ventilation
 - ⇒ Mode de fonctionnement et tests de vérification
 - ⇒ Utilisation pratique
- ⇒ **Intubation trachéales et/ou aide à l'intubation trachéale – ventilation au BAVU**
- ⇒ **Entraînement à la RCP avec prise en charge médicalisée en équipe**
- ⇒ **Mise en situation sur simulateur d'une RCP avec prise en charge médicalisée en équipe**
- ⇒ **Désincarcération de victimes**
- ⇒ **Présentation de la méthodologie pour la réalisation du travail écrit validant**

Modalités du contrôle des connaissances et de validation du diplôme

1- L'assiduité aux enseignements et au stage :

- ⇒ Le candidat justifie d'une présence d'au moins 80% à l'ensemble des enseignements théoriques et pratiques. Ceci lui permet d'obtenir **10 points**. Aucun point n'est attribué si la présence est inférieure à 80%. Une présence inférieure ou égale à 50% est éliminatoire.
- ⇒ Le candidat justifie d'une présence de 5 demi-journées en stage au SMUR et de 5 demi-journées en stage en SAUV.
Ceci lui permet d'obtenir **10 points**. Une présence inférieure à 8 demi-journées est éliminatoire. Pour raison médicale justifiée, un report de stage peut être négocié.

2 - Le contrôle continu, noté sur 20 points :

- ⇒ Une épreuve écrite d'une durée d'une heure trente minutes sanctionne les connaissances théoriques du module A. Les modalités d'évaluation seront sous forme de QCM et de QROC et cas clinique.
Ce contrôle continu sera réalisé le 1er jour du Module D de la session du mois suivant.

3 - La réalisation d'un travail écrit, noté sur 40 points :

- ⇒ Celui-ci est à remettre au plus tard le 30 Juin 2015
- ⇒ A partir d'un cas clinique vécu, le candidat devra être en mesure de développer une démarche clinique infirmière faisant apparaître les acquisitions faites au cours des 4 modules de la formation et en stage.
- ⇒ Le document réalisé qui comporte entre 6 et 8 pages maximum, dactylographiées, hors annexes éventuelles est évalué par un binôme médecin / cadre de santé infirmier anesthésiste, ayant participé à l'enseignement du diplôme universitaire.
Il est noté sur **40 points**.
Toute note inférieure ou égale à 14 /40 est éliminatoire.

Pour obtenir le diplôme universitaire, une note supérieure ou égale à 40/80 est exigée

Public : Infirmier(e) s anesthésistes – Infirmier(e)s diplômé(e)s d'Etat exerçant ou ayant un projet d'exercice dans un SMUR et/ou dans une structure d'Urgence

Organisation : - 10 jours de 7 heures soit **70 Heures** d'enseignement théorique et pratique
- Stage pratique : **5 demi-journées** en stage au SMUR et de **5 demi- journées** en stage en SAUV.

Intervenants : Médecins anesthésistes réanimateurs
Médecins urgentistes
Médecins réanimateurs
Cadres de Santé Infirmier(e)s Anesthésistes
Infirmier(e)s Anesthésistes

Période : Du 30 mars au 03 avril 2015 et du 18 au 22 Mai 2015 pour l'enseignement théorique. Les dates de stage peuvent être négociées

Lieu : Ecole Infirmier(e)s Anesthésistes / Faculté de médecine en fonction des disponibilités

Coût : 1050 euros de frais de formation auxquels s'ajoutent les droits d'inscription universitaires

Cette formation peut être prise en charge au titre de la formation professionnelle continue.

Date limite d'inscription : 23 Février 2015

Nombre de places disponibles : 14 places

Les inscriptions sont enregistrées en fonction de leur arrivée. Les inscriptions doivent parvenir à l'Ecole d'IADE à l'adresse indiquée ci après :

Ecole d'infirmier(e)s anesthésistes
Hôpital le Cluzeau
23, avenue Dominique Larrey
87042 LIMOGES CEDEX
☎ : 05 55 05 60 97



Ecole IADE

FICHE D'INSCRIPTION

Mr – Mme – Melle NOM : PRENOM :

ADRESSE :

Code Postal /_/_/_/_/_/_/ Commune :

EMPLOYEUR :

Service :

PRISE EN CHARGE PAR LE PARTICIPANT

Je soussigné, _____, m'engage à régler les frais d'inscription au Diplôme Universitaire «L'IDE – l'IADE au SMUR et en SAUV», soit **1050 €** dès réception de la facture.

Fait à _____ Le _____

Signature

PRISE EN CHARGE PAR L'EMPLOYEUR OU L'ORGANISME

Je soussigné,
Atteste que l'entreprise ou l'établissement ci-dessous désigné :

Prend en charge le financement du Diplôme Universitaire «L'IDE – l'IADE au SMUR et en SAUV», soit **1050 €**

Fait à _____ Le _____

Signature et cachet de l'établissement

ACQUITTEMENT DES DROITS D'INSCRIPTION UNIVERSITAIRES

Ils s'ajoutent aux 1050 €
L'inscription sera définitive lorsque les droits d'inscription universitaire seront acquittés.

Perfectionnement des aides-soignant(e)s de Salle de Surveillance Post-Interventionnelle (SSPI) de Réanimation - de Soins Intensifs et Continus

Objectifs

- connaître l'équipement réglementaire d'une Salle de Surveillance Post-Interventionnelle, d'un secteur de Réanimation ou de Soins Intensifs et Continus
- connaître le matériel de surveillance et participer à sa maintenance
- participer à l'ouverture de salle et savoir ouvrir un poste d'accueil
- connaître les principales techniques d'anesthésie
- participer à l'accueil et à l'installation des personnes opérées en fonction des différentes chirurgies
- participer à l'accueil et à l'installation des personnes en Réanimation ou en Soins Continus
- participer à la vérification des fonctions vitales
- participer à l'appréciation des principaux paramètres servant à la surveillance des opérés sous anesthésie
- savoir évaluer la douleur
- reconnaître les principales anomalies liées au réveil des opérés
- reconnaître les urgences vitales
- connaître les gestes de survie et participer à la réanimation
- participer à l'utilisation du dossier de soins
- participer à l'accueil des familles
- connaître les bonnes pratiques de désinfection et cas particuliers d'isolement

Public : aides-soignant(e)s exerçant en SSPI – en secteurs de Réanimation ou de Soins Intensifs et Continus

Durée : **5 jours de 7 heures**

Intervenants : Médecins anesthésistes – Cadres IADE – Infirmier(e)s anesthésistes – Infirmier(e) s

Période : 26 au 30 janvier 2015

Lieu : Ecole d'Infirmier(e)s Anesthésistes

Coût : 525 euros (frais pouvant être revus)

Date limite d'inscription : 12 janvier 2015

Nombre de places disponibles : 15 places. Les inscriptions sont enregistrées en fonction de leur arrivée. Les inscriptions doivent parvenir à l'adresse indiquée ci après :

Ecole Infirmier(e)s Anesthésistes

Hôpital Le Cluzeau

23, avenue Dominique Larrey

87042 LIMOGES

☎ : 05 55 05 60 97

Programme

- ⇒ Réglementation, équipement et ouverture d'une Salle de Surveillance Post-Interventionnelle et de Réanimation
- ⇒ Rappel sur le secret professionnel avec notions de discrétion et de confidentialité
- ⇒ Introduction à l'anesthésie, des différents types d'anesthésie avec connaissance des médicaments d'urgence
- ⇒ Accueil du patient, installation, vérification des fonctions vitales
- ⇒ Eléments de surveillance en fonction des pathologies, du type d'anesthésie et des spécificités de l'enfant et de la personne âgée
- ⇒ Eléments de surveillance d'un patient ventilé au long cours, d'un trachéotomisé en Réanimation
- ⇒ Soins d'hygiène et de nursing – Mobilisation – Réalimentation entérale d'un patient alité en Réanimation
- ⇒ La prise en charge de la douleur postopératoire : évaluation de la douleur et suivi
- ⇒ Scores de réveil et critères de sortie d'une Salle de Surveillance Post-Interventionnelle
- ⇒ Les complications de l'anesthésie survenant en phase de réveil et rôle de l'aide-soignant
- ⇒ La thermorégulation et les moyens de lutte contre l'hypothermie
- ⇒ Utilisation du dossier d'anesthésie
- ⇒ Les infections nosocomiales : bonnes pratiques et cas particuliers d'isolement
- ⇒ Le matériel de réanimation et d'urgence : chariot d'urgence : identification, stérilisation, matériovigilance
- ⇒ Le défibrillateur manuel et semi automatique : réglementation, vérification et précaution d'utilisation
- ⇒ Oxygénothérapie : vérification – précautions d'utilisation et d'entretien du matériel (bouteille d'oxygène – insufflateur manuel...)
- ⇒ Prise en charge des urgences vitales sans et avec matériel : détresse respiratoire aigue – détresse circulatoire aigue – personne inconsciente et qui respire – personne en arrêt cardiorespiratoire (applications pratiques)
- ⇒ Accueil des familles et informations en SSPI
- ⇒ Accueil des familles et informations en Réanimation ou en Soins Intensifs et Continus
- ⇒ Analyse des pratiques professionnelles à partir d'une situation réelle, d'une situation d'urgence vécue.

FICHE D'INSCRIPTION

Mr – Mme – Melle NOM : PRENOM :

ADRESSE :

Code Postal /_/_/_/_/_/_/ Commune :

EMPLOYEUR :

Service :

PRISE EN CHARGE PAR LE PARTICIPANT

Je soussigné, _____, m'engage à régler les frais d'inscription à la formation « **Perfectionnement des aides soignant(e)s de salle de surveillance post-interventionnelle – de réanimation et de soins continus** », soit 525 € dès réception de la facture.

Fait à _____ Le _____

Signature

PRISE EN CHARGE PAR L'EMPLOYEUR OU L'ORGANISME

Je soussigné,
Atteste que l'entreprise ou l'établissement ci-dessous désigné :

Prend en charge le financement de l'action « **Perfectionnement des aides soignant(e)s de salle de surveillance post-interventionnelle – de réanimation et de soins continus** », soit 525 €.

Fait à _____ Le _____

Signature et cachet de l'établissement



Hôpital Le Cluzeau

23, avenue Dominique Larrey - 87042 Limoges cedex

Tél. : 05 55 05 55 55

www.chu-limoges.fr